



BREVES INFORMATIONS N° 302

P
R
I
N
T
E
M
P
S

É
T
É

2
0
2
2

MAIRIE
934 RUE DE LA MAIRIE
04 79 87 21 15
mairie@bregnier-cordon.fr

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| | 2 |
| LE MOT DU MAIRE | 2 |
| BUDGETS 2022 | 4 |
| BUDGET PRINCIPAL | 4 |
| BUDGET PRINCIPAL DETAIL | 5 |
| BUDGET DE L'EAU | 6 |
| BUDGET CITE DE L'ENFANT | 7 |
| NOUVEAUX | 8 |
| COURS GRATUITS | 8 |
| AIDES PERSONNALISEES | 9 |
| POINT SUR LA FIBRE | 10 |
| LA VIE DE NOTRE COMMUNE | 13 |
| LE MONDE DU TRAVAIL | 13 |
| LES FESTIVITES | 14 |
| SENTIER DE L'EAU | 15 |
| DONNE BROUAS (COPEAUX) | 16 |
| EMPLOIS SAISONNIERS | 16 |
| FETE DE LA MUSIQUE 21 JUIN | 16 |
| LE DERNIER FONTAINIER | 17 |
| LES ACTIONS EN COURS | 18 |
| SECURISATION DE LA CITE DE L'ENFANT | 18 |
| UKRAINE | 18 |
| LE RHONE ET LES LONES | 19 |
| ECHEANCES DES CONCESSIONS | 20 |
| <i>Non-renouvellement d'une concession à durée limitée</i> | 20 |
| <i>Concession en état d'abandon</i> | 20 |
| CRECHE | 21 |
| CENTRE DE LOISIRS | 23 |
| COMITES DES FETES | 25 |
| MEDIATHEQUE | 27 |
| EXPERIMENTATION PARTICIPATIVE | 31 |
| RESULTAT DES ELECTIONS | 33 |
| DERNIERES MINUTES | 34 |
| LE COIN DES ENFANTS | 36 |

Le Mot du Maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous avons eu ce mois d'avril 2022 une grande décision à prendre pour notre démocratie.

Quoi qu'on puisse en penser, ce scrutin a une importance considérable pour notre vie citoyenne. Il est le pilier du fonctionnement de la Vème République, telle qu'elle a été voulue à sa création en 1958.

Nous avons donc fait valoir nos choix et avons réélu M. MACRON Emmanuel Président de la République.

J'espère sincèrement que notre Président nouvellement réélu proposera aux collectivités territoriales de bonnes réformes comme celles de renforcer leur autonomie financière et leur liberté locale.

Le Président-candidat n'avait pas souhaité répondre à l'invitation de Territoires unis à venir s'exprimer devant les élus de l'AMF, de l'ADF et de Régions de France, le 15 mars dernier. Nous ne connaissons donc pas réellement ses propositions vis à vis des collectivités.

Aujourd'hui nous sommes presque libérés de la pandémie mais l'Europe, le monde et nous tous sommes plongés dans un conflit majeur provoqué par l'attaque brutale de Vladimir Poutine sur l'Ukraine.

Dans ce contexte, la mobilisation des Brégnolanes et Brégnolans a permis de participer à la hauteur des immenses besoins de ceux qui sont bombardés ou forcés de quitter leur pays.

Les élus de la commune ont tout mis en œuvre pour que la maison des Isles puisse accueillir des réfugiés. Après maintes réunions avec les autorités compétentes, les associations d'aides aux personnes, la réalisation de travaux de mises en sécurité des équipements, elle est désormais prête à recevoir les premières familles.

Cette guerre à de lourdes conséquences financières pour nous tous, nous en avons déjà subi certaines, notamment sur notre pouvoir d'achat. Malheureusement beaucoup d'autres arriveront et nous savons bien que les budgets des collectivités en pâtiront.

Nous avons voté dernièrement les différents budgets de la commune et même si de gros efforts d'économie ont été réalisés, il y a des dépenses que nous nous devons d'anticiper à la hausse, celle des coûts des énergies notamment. Ces budgets donnent malgré tout le signal de départ de nouveaux investissements pour votre confort et votre qualité de vie.

Dans quelques semaines ce sera l'été, avec le retour de belles et longues journées ensoleillées.

Nous pourrons je l'espère nous retrouver, organiser des animations. J'en profite déjà pour vous inviter à nous proposer vos talents pour la fête de la musique du 21 juin. Nous consacrons à ce propos un petit encart dans ce n° de Brèves infos.

Nos deux séances de cinéma gratuites n'ayant eu que peu de succès, espérons que petit à petit notre envie de faire la fête sera de nouveau de retour.

Vos élus, malgré tout poursuivent énergiquement leurs actions pour l'avenir de notre village et de ses habitants. Vous découvrirez également dans votre bulletin les actions en cours sur la commune comme par exemple la sécurisation des portails d'accès à la Cité de l'enfant ou les importants travaux engagés sur le réseau d'eau potable.

Vous êtes nombreux à ce jour à recevoir nos informations sur Panneaux Pocket ou en consultant notre site internet. Mais nous savons bien que vous êtes aussi encore nombreux à ne pas maîtriser ces nouvelles technologies. C'est pourquoi, très prochainement à la Bruyère sera édifié un journal d'informations lumineux visible de tous.

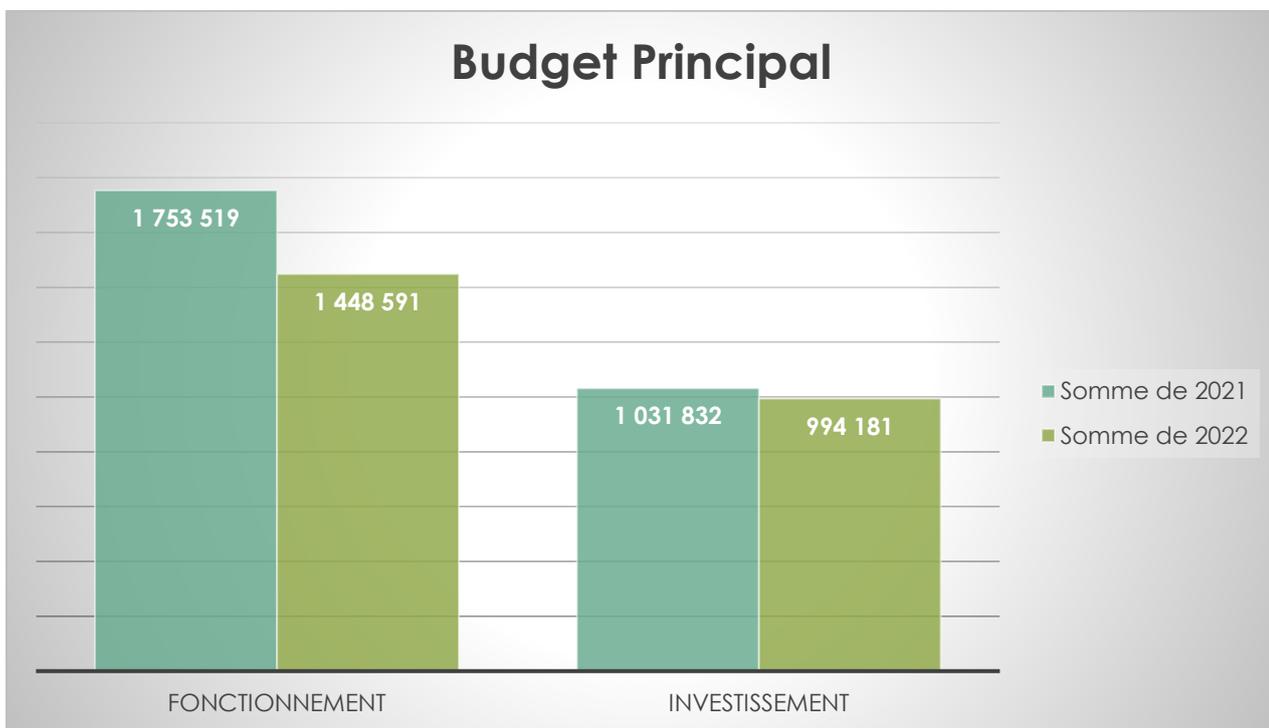
Je ne serai pas plus long. Nous respectons autant que faire se peut nos engagements de campagne et d'en appeler à la participation citoyenne. Donnez-nous vos idées, et que les beaux jours qui s'annoncent nous amènent la sérénité à laquelle nous tenons tant. Bien à vous.

Le Maire
Thierry VERGAIN

BUDGET 2022

Budget Principal

Graphiques comparatifs de l'année 2021 et 2022.

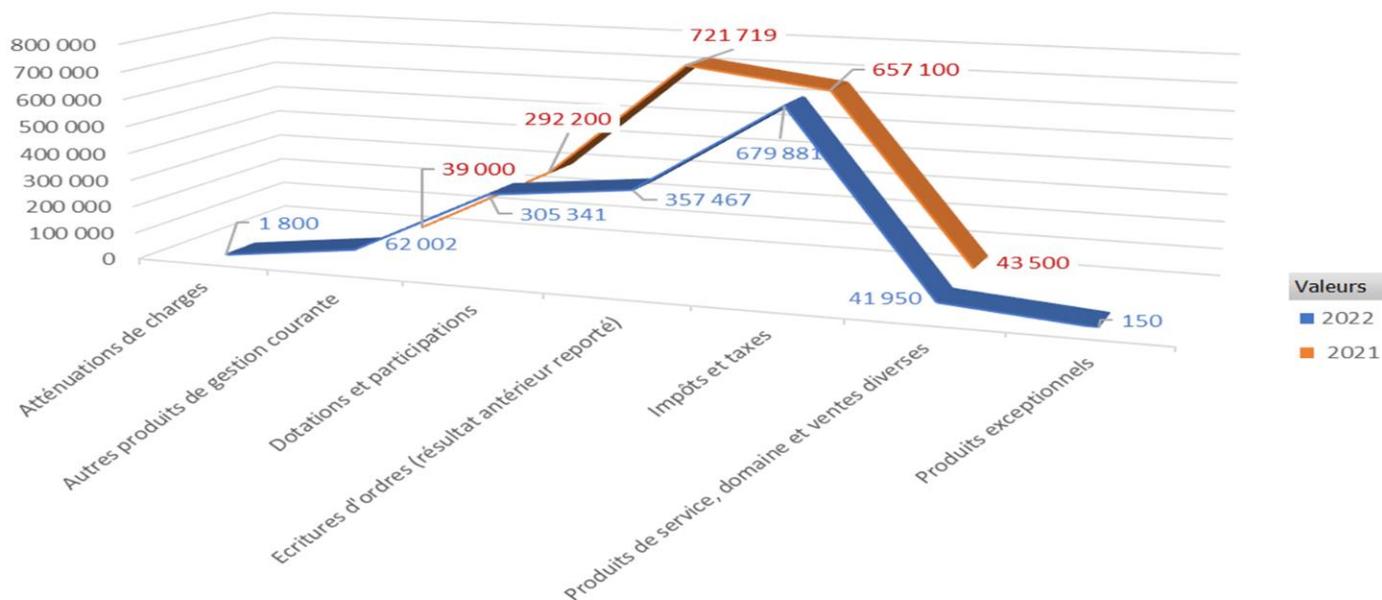


Quelques réalisations et projets à venir :

- Mise en place d'un panneau d'information lumineux au carrefour de la Bruyère.
- Désamiantage et déconstruction d'un ancien bâtiment de la CNR au plan d'eau de Glandieu.
- Remise en état des sanitaires du plan d'eau.
- Travaux d'entretien de la Maison des Isles.
- Restructuration du plateau sportif.

Budget Principal détail

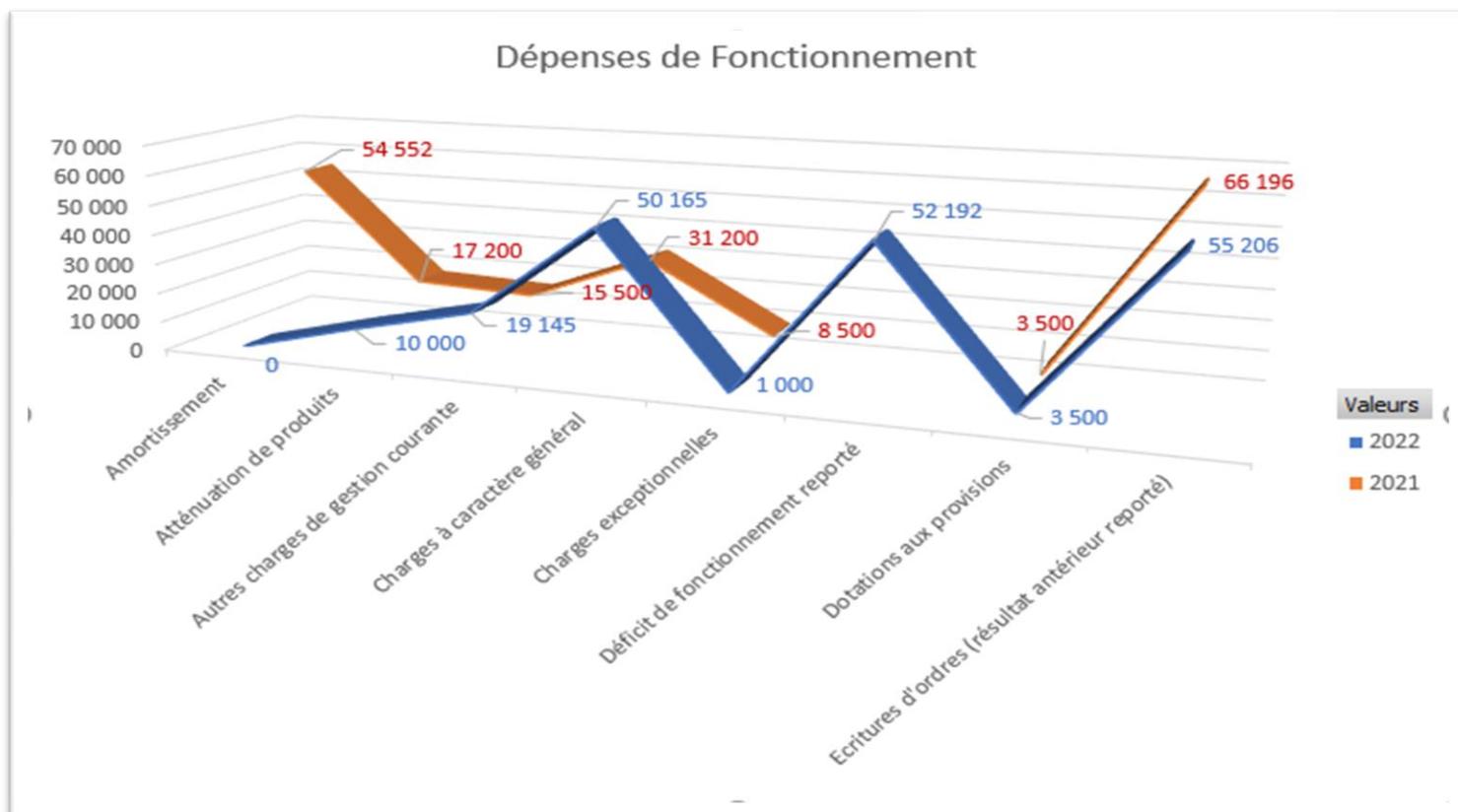
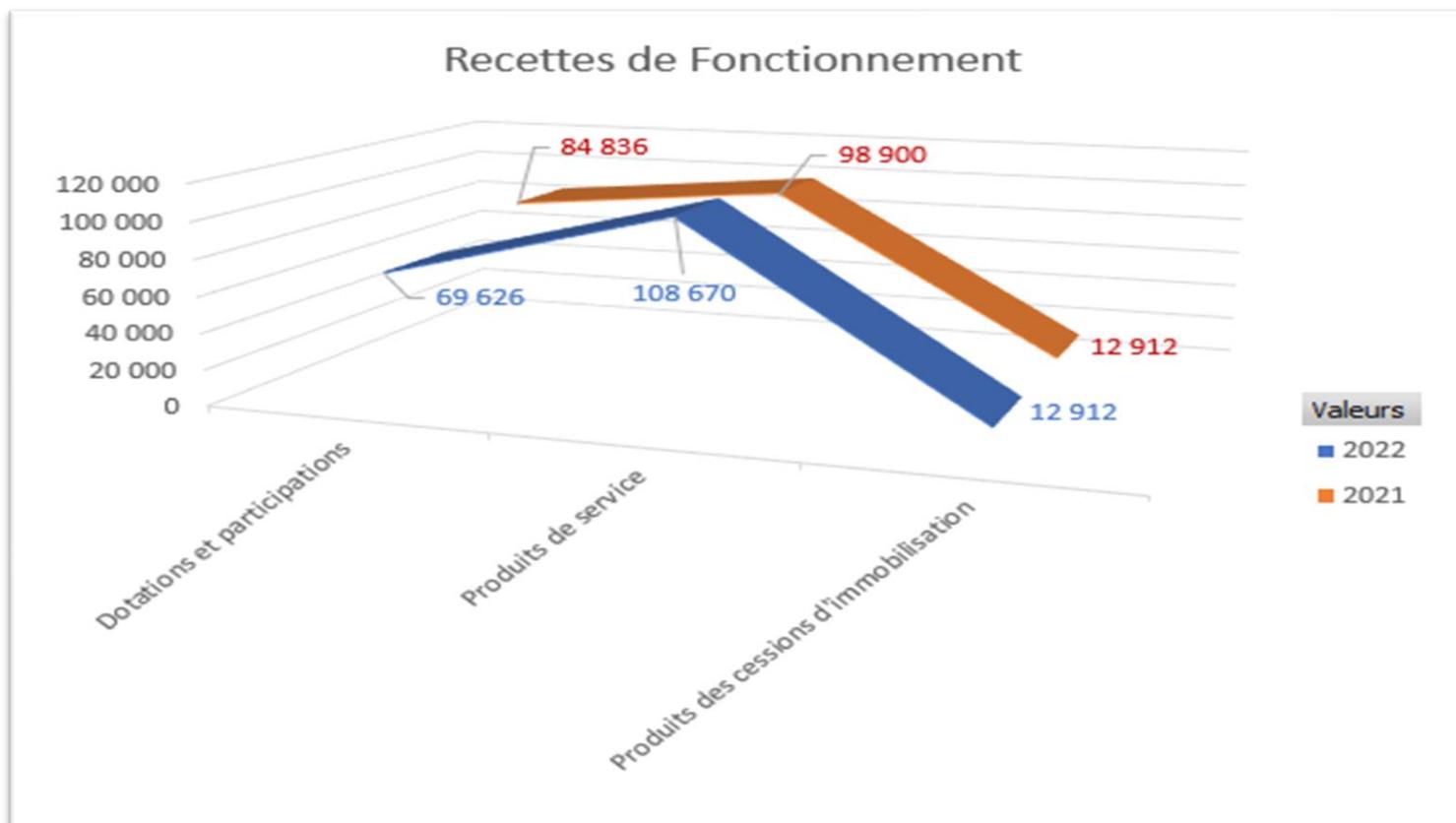
Recettes de Fonctionnement



Dépenses de Fonctionnement

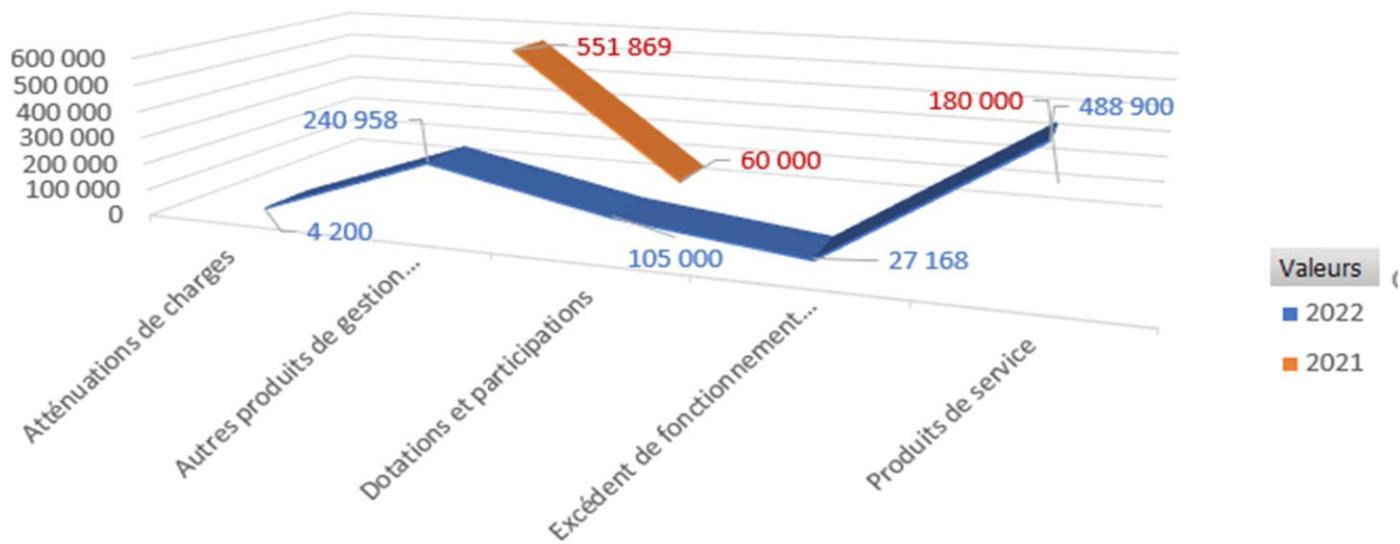


Budget de l'EAU

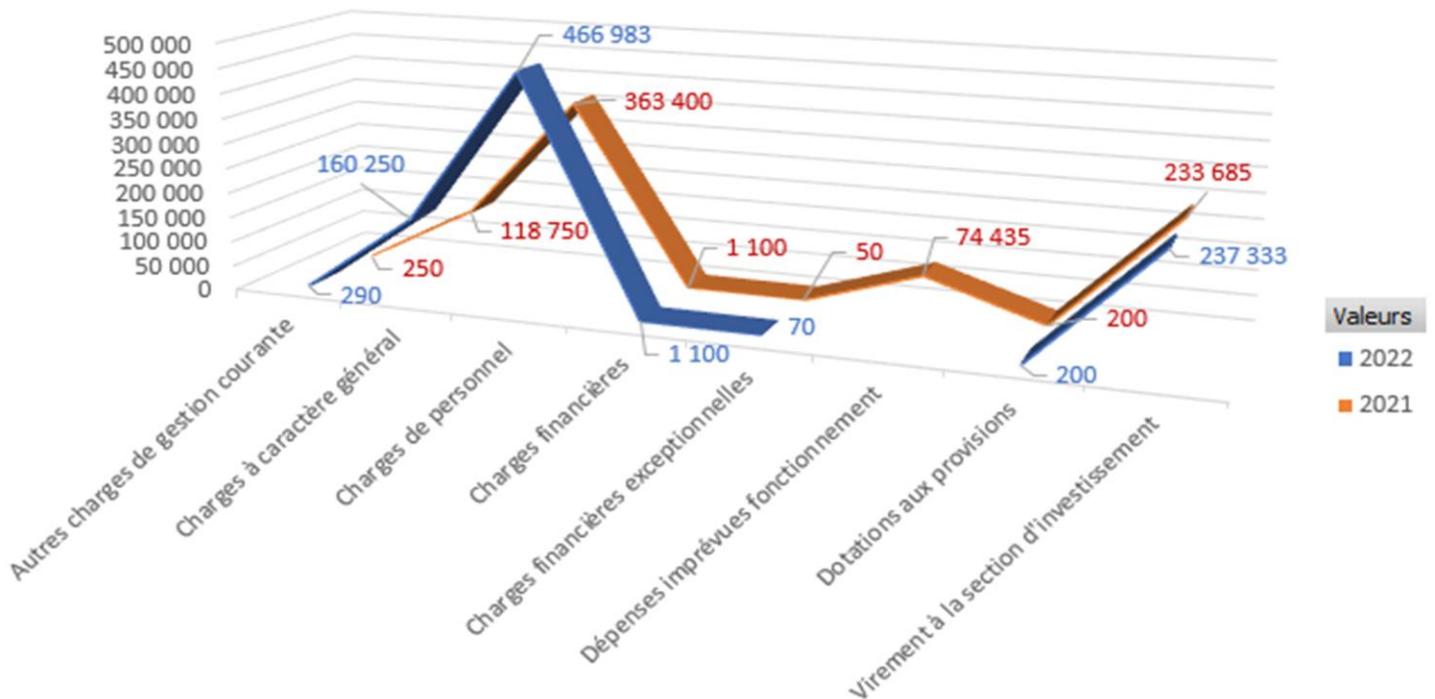


Budget Cité de l'Enfant

Recettes de Fonctionnement



Dépenses de Fonctionnement



NOUVEAUX

Cours gratuits

Vous aimeriez apprendre à utiliser les outils numériques (ordinateurs, tablettes, smartphone) où à développer vos compétences ?

Les ateliers des mois de mars et avril ont permis de former plusieurs personnes au numérique dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

PERMANENCE NUMÉRIQUE

Médiathèque de Bregnier-Cordon
Mercredi matin de 09h00 à 11h30
Dates : 04 mai, 18 mai, 1er juin, 15 juin, 29 juin.

Le conseiller numérique vous aide à :

- Prendre en main un équipement informatique
- Naviguer sur Internet
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Installer et utiliser des applications
- Créer et gérer ses contenus numériques
- A→Z Connaître l'environnement numérique
- Apprendre les bases du traitement de texte

Gratuit et ouvert à tous
Sur rendez-vous

Contact :
Aurore Pugin-Bron | conseillère numérique
Tél. : 06 26 43 34 67
E-mail : conseillers-numeriques@cbugeysud.com
www.cbugeysud.com

Les ateliers reprendront au mois de septembre sur inscription.

En attendant, **Aurore, conseillère numérique, est à votre disposition sur RDV** aux dates indiquées sur l'affiche ci-contre



Aides personnalisées

La maison France services Bugey-Sud vous accueille sur la commune de **Groslée-Saint Benoit** et vous apporte des réponses concrètes, adaptées à chaque situation individuelle. Vous pourrez ainsi être accompagnés dans les démarches administratives suivantes :

- Déclaration des revenus,
- Demande d'aides (allocation logement, RSA),
- Recherche d'un emploi,
- Remboursement de soins,
- Préparation de la retraite,
- Réponse à un litige ou à un conflit, ...

Vous serez accompagné et orientés via des informations, la mise à disposition d'outils informatiques, ou l'aide à l'utilisation des services numériques du quotidien (adresse e-mail, impression, scan ...).



MAISON FRANCE SERVICES BUGEY-SUD

France services

La Maison France Services vous accompagne dans vos démarches dans les domaines suivants :

| | |
|---|--|
| <p>Logement, mobilité et courrier Demande de logement, carte grise, ...</p> | <p>Etat civil et famille Papiers d'identité, simulation et demande d'allocations (APL, RSA, AAH, Paje), ...</p> |
| <p>Formation, emploi, retraite Inscription à Pôle Emploi, préparer sa demande de retraite, ...</p> | <p>Justice Demande d'aide juridictionnelle, orientation, ...</p> |
| <p>Santé et protection sociale Remboursement de soins, demande de carte vitale, ...</p> | <p>Mise à disposition d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques</p> |

Accédez à tous vos services publics sur un même site, à moins de 30 minutes de chez vous, pour une réponse individualisée et concrète. La Maison France Services vous accompagne dans vos démarches administratives du quotidien, vous informe, vous conseille et vous oriente.

BUGEYSUD
Communauté de communes

Avec ou sans rendez-vous aux horaires d'ouverture.
☎ 04 57 29 81 50 - mfs@cbugeysud.com

Horaires d'ouverture :

Belley (170, avenue Paul Chastel) :
Lundi : 10h - 13h
Mardi : 14h - 17h
Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
Jeudi : 14h - 17h
Vendredi : 11h - 14h

Groslée-Saint-Benoit (Mairie de Saint-Benoit) :
Mardi : 9h - 12h

Champagne-en-Valromey (Maison de Pays) :
Jeudi : 9h - 12h

9 opérateurs partenaires :



Agence nationale des titres sécurisés

La cabine de téléconsultation

Vous avez besoin de consulter un médecin ?
Retrouvez la cabine de téléconsultation dans les locaux de la Maison France Services à Belley.

Rendez-vous : 01 70 81 49 46 ou imedians.com
Code d'activation pour l'inscription sur le site : BEL149

AIN
le Département

Plus d'informations sur www.cbugeysud.com
mfs@cbugeysud.com - 04 57 29 81 50  

BUGEYSUD
Communauté de communes

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

POINT SUR LA FIBRE



La journée du 22 Février 2022



De 10h à 18 h les administrés de la commune sont venus se renseigner sur l'évolution de leur éligibilité à la fibre.

Les hameaux de Glandieu et des Sables sont éligibles à la Fibre depuis le répartiteur de Groslée St Benoit.

Les travaux de déploiement de la Fibre sur le reste de la commune sont en cours à partir de la nouvelle armoire de répartition installée sous la Maison des Isles.

Zoom sur quelques chantiers fibre optique en cours - vendredi 22 avril 2022

Découvrez les coulisses du déploiement du très haut débit sur notre territoire, via quelques chantiers emblématiques. Cela regroupe plus de 700 personnes qui oeuvrent pour le déploiement sur le terrain.

- ▶ **Aranc** : poursuite du déploiement du réseau de distribution sur la commune. Pose de câbles de fibre optique en aérien dans le hameau de Résidand. 1 nouvelle armoire de rue (PM) est prévue pour 300 foyers éligibles à terme sur la commune.



- ▶ **Belley** : complétude du réseau sur l'armoire de rue (PM) historique n°2. On assiste ici à la pose de chambres de tirage.



- ▶ **Culoz** : poursuite des travaux de génie civil avec ici la pose de l'une des 4 nouvelles armoires de rue (PM) (2 armoires de rue sont existantes sur la commune et 4 sont à créer pour un total de 2 100 foyers éligibles à terme).



- ▶ **Replonges** : déploiement du réseau de distribution de la commune avec la pose de chambres de tirage et de fourreaux de liaison entre les infrastructures souterraines existantes.



▶ **Artère Replonges - Bage Dommartin - St Etienne sur Reyssouze** : réalisation de tranchées mécanisées et de génie civil de l'artère principale.



▶ **Péronnas** : contrôle et mesures des fibres de transport sur l'armoire de rue (PM) n°6.



▶ **Pouigny** : Enfouissement de fourreaux à l'aide d'une trancheuse et d'une pelle mécanique. Ceux-ci seront destinés au passage des câbles de collecte reliés à l'armoire de rue (PM) installée en amont (rue de la mairie). À la fin des travaux, 130 logements seront rendus éligibles à la fibre optique.



A propos du SIEA

Le SIEA est une collectivité qui regroupe l'ensemble des communes de l'Ain. L'établissement est présidé par Monsieur Walter Martin et dirigé par Madame Stéfany Douillet. A l'origine, le SIEA organise le service public de distribution d'électricité sur l'ensemble du territoire départemental. Au-delà de cette compétence, le SIEA est un acteur essentiel concernant d'autres domaines, tels que l'éclairage public, le système d'information géographique, la transition énergétique, le gaz, ou encore la communication électronique. Cette dernière compétence a pour objectif de permettre à tous les Aindinois de profiter d'une infrastructure numérique performante : le réseau public Fibre Optique des communes de l'Ain, Li@in. Acteur engagé dans la transition énergétique, le SIEA s'investit aussi dans le domaine de la maîtrise de la demande en énergie, du développement et de la production des énergies renouvelables et des achats d'énergies. Au service des communes Aindinoises, l'action du SIEA se traduit par des conseils techniques, des participations financières et la réalisation d'infrastructures liées à ses compétences. Le SIEA se mobilise depuis 71 ans pour l'aménagement du territoire. Cet établissement public de coopération intercommunale s'adapte, évolue, innove, et offre des services toujours plus performants et des réponses adaptées aux besoins de ses adhérents.

SIEA
www.siea.fr
www.reso-liain.fr

Financeurs et partenaires du Réseau Li@in



Les Communes et Intercommunalités de l'Ain

Contact presse :

Stéphanie CHALON
Responsable communication-marketing
s.chalon@siea.fr

LA VIE DE NOTRE COMMUNE

Le monde du travail



Nous avons une vie active et sociale à Brégnier-Cordon qui s'enrichit et se décompose ces deux dernières années comme suit :

| |
|--|
| Artistique |
| Atelier de peinture (Christiane Thézier, MF Bourron) |
| Cours de musique (Sandrine Grondin) |
| Créations au crochet (Rebecca MAILLER) |
| Ebéniste (Magali FANGET) |
| Assistantes maternelles agréées |
| Mme Ghislaine Beaudet |
| Mme Sabrina Morel |
| ASSOCIATION |
| A.A.P.P.M.A (pêche) |
| Ain'ânes |
| AMICALE DES DONNEURS DE SANG (Mme Roche Monique) |
| AMICALE DES SAPEURS POMPIERS |
| BUGEY SUD ACTIF |
| LE COMITE DES FÊTES |
| MULTISPORTS LOISIRS |
| SOCIETE DE CHASSE |
| SOU DES ECOLES |
| Tennis-club |
| LE PRADO - LES LINIERES |
| Assurance |
| Groupama (M. Patrick MARTINAND) |
| Bar/Restaurant |
| « Auberge des 3D » D992 |
| Boulangerie |
| Au Pain des Miss |
| Cabinet d'infirmières |
| Aurélie Pénard |
| Maryline Catrain - Johanne Calonne |
| Entreprise |
| Christophe PERONNET |
| Des Aïmes |
| EID (Démoustication) |
| ENERJAC |
| Etablissements Jean BOUVIER |
| France-Réalisations - Olivier DUFOUR |
| Garage Hervé SALAMAND |
| Maurice BORGET |
| MBTP Carrières |
| MG TAXI (Martine Gendreau) |
| Société BARBARET |
| Société PIC-BOIS |
| Société SOFILEC |
| JFG Services, location matériel, travaux publics |
| LG Service, débarrassage |
| Epicierie |
| VIVAL AUPANIER DU RHÔNE |
| Gîte |
| Les Sables |
| Les Marthalices |
| Havana - Pêche |
| Scolaire |
| Ecole primaire |
| Médiathèque municipale |
| Centre aéré - Loisir |
| Garderie - Crèche |



| |
|---|
| Noms / Raisons Sociales |
| Camping-car |
| Aire d'étape de camping-car |
| Entreprise |
| Je Nettoie |
| Soda (création) |
| Romero Pierre Plomberie |
| MATADJAC - Réparations-Ventes véhicules utilitaires |
| Médecine douce |
| Laurence BERTAUD |
| Sandrine KLOPFENSTEIN |



| |
|--------------------------------|
| Noms / Raisons Sociales |
| ASSOCIATION |
| Ain'ânes |
| Entreprise |
| ENERJAC |
| Société BARBARET |

Les Festivités



- Mise en place de « Panneau Pocket » (Depuis début Janvier 2022)



A ce jour 33% des foyers de la commune l'utilisent.

- Exposition du concours photos « Le Rouge dans la Nature » (26/02/2022)



Très bonne participation des **alentours**.

- Vente à emporter « Diots – Tartiflette » (05/03/2022)



Très bonne participation des **Brégnolans**.

- Soirée débat consacrée à la restauration du Rhône avec le Syndicat du Haut Rhône (10/03/2022)



Très bonne participation des **alentours**.

- Projection du film « A start is born » Salle des Fêtes (25/03/2022)



Une dizaine de participants **Brégnolans**.

- Le Carnaval (26/03/2022)



Très bon après-midi, bonne participation des **Brégnolans**.

- Le Thé Dansant (03/04/2022)



67 participants dont **3 Brégnolans**.

- Commémoration à la stèle des Enfants d'Izieu (06/04/2022)



Très bonne participation des **alentours**.

- Vide grenier et vente de tarte (09/04/2022)



Assez bonne participation des **Brégnolans et alentours**.

Sentier de l'Eau

« LE SENTIER DE L'EAU N'EST PAS UN LONG FLEUVE TRANQUILLE »



Bien que classé « difficulté moyenne », le sentier de l'eau sur sa partie montagneuse comporte quelques difficultés dues notamment au dénivelé important par endroit et la présence de boue rendant glissant le parcours.

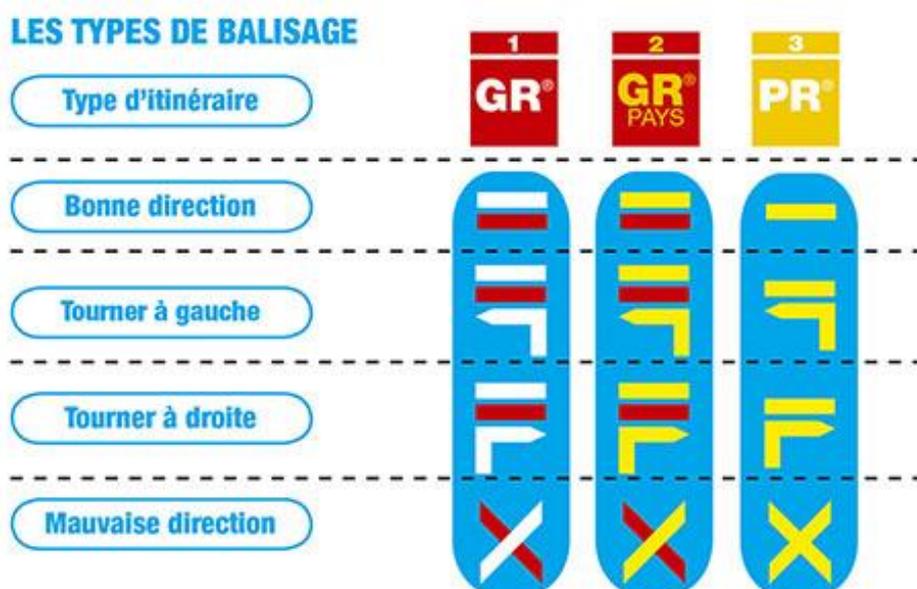
Ce début d'année a été marqué par deux incidents heureusement sans gravité sur le sentier de l'eau mais nécessitant l'intervention des pompiers du GRIMP et de l'hélicoptère de la Sécurité Civil.

Les personnes secourus l'ont toutes été au même endroit, sur un pierrier relativement dangereux à la suite d'une erreur d'itinéraire.

L'entretien de cet itinéraire est une compétence CCBS mais le maire de la commune est responsable de la sécurité des usagers.

Vendredi 22 avril, Monsieur le maire, accompagné de techniciens de la CCBS et de professionnels de la montagne ont parcourus le sentier pour y déceler d'éventuelles anomalies de balisage pouvant conduire à une erreur de cheminement.

Rien n'a été décelé d'anormal. Cependant il a été décidé de renforcer la sécurité du sentier avec la pose de mains courantes et le renforcement du balisage. (Trait jaune)



Donne Broyas (copeaux)

La commune dispose suite à l'abattage de peupliers de broyat qui peut être revalorisé dans vos jardins.

Au printemps, les broyats issus de la taille de fin d'hiver peuvent pailler aux alentours du mois de mai lorsque la terre est bien chaude, les massifs d'ornement.

Le paillage permet de limiter le développement des herbes indésirables, l'évaporation, le tassement, le ruissellement et freine la progression de certains ravageurs comme les limaces.

Ce matériau est disponible en très grande quantité aux Services Techniques de la commune.

Renseignements complémentaires disponibles en mairie.



Emplois saisonniers

La commune recherche pour la saison estivale 2022.

- Un agent titulaire du BNSSA ou équivalent afin d'assurer la sécurité du plan d'eau de GLANDIEU.
- Un agent technique débutant accepté ou étudiant pour renforcer les équipes d'entretien de la commune.

Renseignements complémentaires sur les postes disponibles en mairie.



Fête de la Musique 21 Juin

La commune recherche des musiciens tout âge, tout style ; débutants ou confirmés pour animer les rues du village le soir de la fête de la musique.

Tout volontaire à l'organisation de cette journée est le bienvenu également.

Renseignements complémentaires disponibles en mairie.

Le dernier Fontainier

Nous avons la chance d'avoir à Brégnyer-Cordon un homme, Monsieur Jacques ROSELEN, bénévole et plein de bonne volonté, qui nous entretient notre fontaine.

Sa petite fille y participe pour son plus grand plaisir.

Serait-elle la nouvelle Fontainière ?

Merci Jacques.



Nettoyage manuel sans adjonction de javel pour le respect de l'environnement.

LES ACTIONS EN COURS

Sécurisation de la cité de l'enfant



Depuis la mise en place du plan VIGIPIRATE, les deux accès à la cité de l'enfant, Multi accueil et Centre de loisirs n'avaient pas été renforcés.

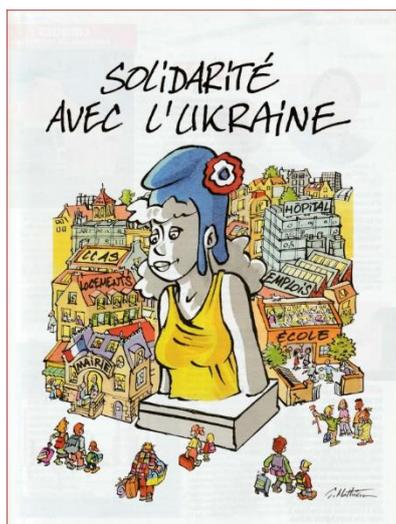
La réglementation indique qu'une présence humaine en filtrage de l'entrée des enfants est nécessaire pendant les heures d'ouverture de l'établissement.

Le cas échéant si celui-ci ne dispose pas de présence humaine en filtrage d'entrée, un dispositif de levée de doute et d'ouverture à distance est imposé.

Ces dispositifs sont généralement constitués de visiophones et de caméras vidéo déportées pour assurer la levée de doute et de gâches électriques permettant l'ouverture à distance. Un dispositif de « groom » assurant la fermeture.

Des travaux de sécurisation des accès seront engagés cette année avec la mise en place de ces dispositifs et après validation par la préfecture de l'Ain de la déclaration préalable à la pose de caméras sur le domaine privé de la commune.

Ainsi, l'ouverture des portails s'effectuera de l'intérieur des bâtiments par les agents communaux après levé de doute via les visiophones.



UKRAÏNE

Depuis le début de la guerre en Ukraine nous avons positionné la maison des Isles comme éventuel lieu d'accueil de réfugiés.

Après plusieurs rendez-vous avec les personnels de la préfecture de l'Ain en charge de l'immigration, Monsieur le Sous-préfet de Belley ; le SDIS, l'association ALFA3a, il s'avère que notre maison serait retenue.

Nous avons depuis nos premières rencontres engagé des travaux de mise en conformité de l'établissement (notamment au niveau de la sécurité) afin d'être prêt à accueillir nos amis Ukrainiens le jour J.

Ce jour risque d'arriver très vite, mais nous serons prêts.

Nous avons d'ores et déjà les vifs remerciements de Madame La Préfète.

LE RHONE ET LES LONES

Rencontre du 10 Mars 2022



D'hier à demain : quelles visions pour le Rhône ?

Bonjour à toutes et à tous,

Toute l'équipe du Syndicat du Haut-Rhône tenait à vous remercier pour votre participation à la soirée de conférence et discussions autour de la restauration écologique du Rhône.

Nous étions plus de 80 et les échanges ont mis en lumière une dynamique de territoire très stimulante, et le besoin de partager les connaissances et les expériences pour avancer au mieux sur ces enjeux de réhabilitation des milieux naturels du Rhône et de sa plaine alluviale.



ECHEANCES DES CONCESSIONS

Pour de nombreuses concessions l'échéance des 30 ans ou 50 ans a largement dépassé la date de renouvellement.



La règle en vigueur est la suivante :

Non-renouvellement d'une concession à durée limitée

Si vous ne demandez pas le renouvellement d'une concession à durée limitée, la commune peut la reprendre.

La reprise peut intervenir après un délai de 2 années suivant l'échéance de la concession.

La mairie vous informe de son intention de reprendre la concession par l'un des moyens suivants :

- Courrier
- Panneau au pied de la sépulture

De nombreuses concessions sont abandonnées.



La règle en vigueur est la suivante :

Concession en état d'abandon

Si vous n'entretenez pas une concession, la commune peut constater son état d'abandon (aspect indécent ou délabré).

Elle peut alors entamer une procédure de reprise si les 4 conditions suivantes sont réunies :

- La concession a plus de 30 ans
- La dernière inhumation remonte à 10 ans au moins
- La famille ou la personne chargée de l'entretien de la concession est informée
- Un délai d'attente de 3 ans à partir du constat d'abandon est respecté

À savoir : si l'adresse de la famille est inconnue, un avis est affiché à la mairie et à la porte du cimetière.



CRECHE



Multi accueil

« Les Petits Lutins »

Téléphone : 04.79.87.26.07

Mail : creche@bregnier-cordon.fr

Nous accueillons avec bienveillance des enfants de dix semaines à 3 ans.

Nous proposons des activités ludiques d'éveil : chants, manipulation, motricité...

Vos enfants évolueront dans une ambiance familiale et dans la bonne humeur.

La structure participe à la distribution du livre de naissance « 1ere page » offert par le département.

De ce fait nous avons eu la visite annuelle du bibliobus.

Isabelle, médiatrice petite enfance, a raconté des histoires aux enfants, ils ont également choisi des livres à garder dans la crèche.



Les Petits Lutins ont fêté le carnaval !!!



D'autres activités vont arriver : la chasse aux œufs, structure gonflable...

Nous avons quelques places dans le groupe des plus grands le mercredi, si vous avez envie de mettre votre enfant avant la rentrée de septembre n'hésitez pas à nous contacter



CENTRE DE LOISIRS



« L'île aux enfants »

L'année suit son cours l'hiver a été riche au centre de loisirs et l'été s'annonce plein de surprise.

Pendant les premiers mercredis de l'année nous avons fait « un Tour en Afrique » : constructions géantes d'animaux en papier mâché, Monsieur Carnaval, bricolage, peinture...

Durant les vacances de février, nous avons exploré « l'univers », les étoiles, le soleil et les planètes avec la présence de Raymond Sadin, responsable du planétarium itinérant de la fédération Léo Lagrange. Notre voyage intergalactique a beaucoup plu aux enfants.

Pour les mercredis suivants, nous avons invité le printemps dans nos activités sur le thème « explosion de couleur », : arc-en-ciel géant, expériences scientifiques, jeux....

Actuellement, nous profitons de « Funny Holidays ». Qui dit « Funny » dit plaisirs : Bob l'éponge s'est invité au centre de loisirs sous la forme d'un château gonflable. Chasse aux trésors, vélos et autres activités ont égayé nos vacances.

Et ce n'est pas tout ! Les vacances d'été arrivent à grand pas, rien n'est défini pour le moment, ce sont les enfants eux-mêmes ; qui sont invités à choisir la thématique.

Nous tenons à remercier Sébastien Durlin qui, grâce au syndicat du Haut-Rhône, est déjà venu deux fois nous faire découvrir les oiseaux de notre territoire. Nous attendons avec impatience son retour le 1 juin, le 29 juin et le 6 juillet.

Le centre de loisirs accueille les enfants de Brégnyier-Cordon mais aussi des villages alentours.

Les bénévoles sont aussi les bienvenus pour partager avec nous leurs compétences, leurs passions, ...

Planétarium itinérant



Carnaval organisé par
Sou des écoles et
participation Sandrine



Bob de DragoPark



Sorties
Oiseau



COMITES DES FETES



Après deux ans d'absence et de mise en sommeil du Comité des Fêtes, le nouveau bureau élu en octobre dernier a pu redémarrer les festivités sur la commune avec un Thé dansant organisé le dimanche 3 avril à la salle des Fêtes.

C'est au son de l'accordéon de Fabrice Peluso et de son orchestre que les danseurs ont pu passer un excellent après-midi sur la piste de danse.



Pour animer notre village, d'autres manifestations sont prévues :

Samedi 16 juillet 2022 – Fête du plan d'eau à Glandieu

18h30 Concert des « Cash Roll » (blues rock)
21h00 Soirée dansante animé par DJ Julien d'Animastar
22h30 Feu d'artifice
Buvette et restauration sur place
Jeux pour enfants

Dimanche 28 août 2022 – Vide Grenier

Parking de la salle des Fêtes
Buvette et restauration sur place
Renseignements et inscriptions au 06.16.39.37.85

Et prochainement, nous vous proposerons une **vente de saucissons** pour préparer les apéros de cet été. Les bons de commandes seront distribués dans vos boîtes aux lettres mi-mai.

Vous avez des idées à nous proposer, vous souhaitez rejoindre notre équipe ou simplement nous aider ponctuellement, n'hésitez pas à nous contacter.

BUREAU

Président : David FATOU
Vice-président : Frédéric PILLARD
Trésorière : Jacqueline FRAISSE
Trésorier adjoint : Sylvain KAHN
Secrétaire : Yves-Lise FATOU
Secrétaire adjointe : Marie-France BOURRON

MEMBRES ACTIFS

Michel FRAISSE
Emmanuel Kahn
Jocelyne VIDON

COORDONNÉES

Adresse : 934 rue de la mairie
01300 Brégnier-Cordon
Contact : 06.16.39.37.85
Mail : comitedesfetes.bregniercordon@gmail.com

Et retrouvez-nous sur notre **page Facebook**



Comité des Fêtes de Brégnier-Cordon



MEDIATHEQUE



04 79 81 13 30 / mediatheque@bregnier-cordon.fr / mediatheque-bregnier-cordon.fr

Vernissage Concours photo 2022 Brégnier Cordon

«**Le ROUGE dans la nature**» Organisé depuis 2002, notre concours photos a donc 20 ans cette année. Le vernissage qui a eu lieu le samedi 26 février à la Médiathèque de Brégnier-Cordon a réuni une quarantaine de personnes. Merci à M. Thierry Vergain, Maire du village, et à ses conseillers pour leur accueil et aux élues du Nord-Isère présentes: Madame Annick Merle, conseillère départementale et Madame Nathalie Péju, conseillère régionale. Les adhérents et les participants qui ont quitté l'Isle Crémieu étaient heureux de se retrouver pour un moment convivial en « présentiel »!

Merci aux participants ! 22 photos sur papier et (pour la première fois cette année) 63 photos numériques ont été présentées au jury. Expo visible jusqu'au 7/04 à Brégnier puis le 9 à l'A.G. de Lo Parvi.

VOIR ROUGE !

Ont-ils vu rouge, les photographes, quand on leur a proposé de voir la nature en rouge ?

Alors que le vert est par excellence et par habitude, la couleur emblématique du naturel, voici qu'on leur demandait d'aller y chercher la couleur de la violence et du pouvoir, de la passion et du feu infernal.

Dans le monde des végétaux aux teintes douces, aux sucres blanchâtres, dans le monde des plumages discrets et des pelages dissimulés, on leur demandait de trouver les teintes sanguines, les reflets fauves, les perles de sang.

Peut-être était-ce une façon d'imposer le respect, car au vert on passe, au rouge on s'arrête !

Et le rouge leur est monté au front, ils se sont arrêtés et ont braqué leurs objectifs. Ils se sont souvenus que vert et rouge étaient complémentaires.

Alors que la fête soit : il est revenu le temps des cerises, des feuillages enflammés, des cieux de braises, des fruits éclatants mais défendus. Ils ont vu le poitrail de l'oiseau de feu, les fragiles battements du cœur empourpré de la pulsatile. Ils ont osé les calicots des coquelicots aux diaphanes corolles.

C'est sûr, le rouge ne les a ni effrayés, ni repoussés, oublieux du danger et des sorcelleries, ils ont fait feu de tout bois et ont déclaré leur flamme pour le rouge.

Marc Bourrely



Catégorie photos papier :

1^{er} : Jacques VANNEUVILLE

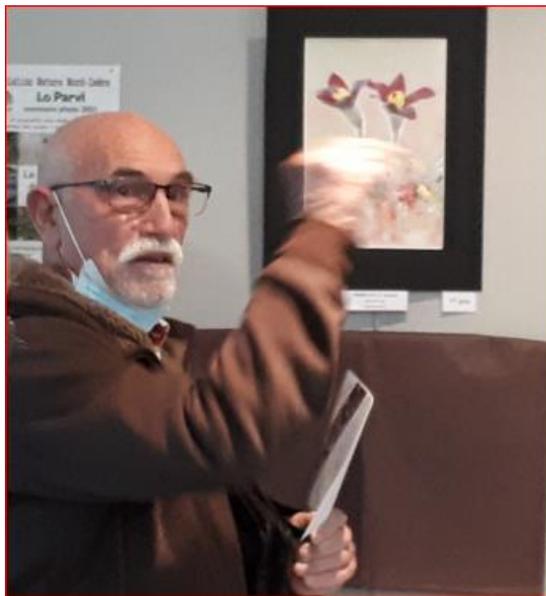
2^{ème} : Patrick NALLET

3^{ème} : Jean-Claude MANNERON

Catégorie photos numériques :

Coup de coeur Jean-François NOBLET

Bravo ! Monsieur VANNEUVILLE



Un moment de convivialité



en l'honneur des artistes...



PROCHAINS EVENEMENTS

Expositions

« L'hiver dans le Bugey »

Jusqu'au 11 mai

Photographies prises dans le Bugey à voir en ce moment à la médiathèque.

« Dans l'intimité végétale »

du 12 mai au 29 juin

Photographies prises au microscope ou en macro de plantes du Bugey à l'occasion de la Fête de la nature qui a lieu du 18 au 22 mai (<https://fetedelanature.com>)
En partenariat avec l'association Bugey-Sud-Actif

Photos: l'hiver dans le
BUGEY



patrick.nallet@wanadoo.fr



Médiathèque de
Brégnier-Cordon

Écoute musicale commentée

Mardi 3 mai à 20h



La musique "classique" est-elle difficile d'accès, ennuyeuse, lointaine ? Elle est surtout mal connue et mal comprise.

Compositeur et professeur au Conservatoire Supérieur de Lyon, Philippe Gouttenoire nous convie à découvrir, avec simplicité, de grands et petits chefs d'œuvre de notre patrimoine musical, du moyen-âge à nos jours.

Organisé par l'association Bugey Sud Actif



Lieu : médiathèque

Tarifs : 6€ adhérents / 8€ non adhérents

Tous publics à partir de 15 ans

Sur inscription : Nicole Delsol - 06 89 32 14 99 - nini.delsol@gmail.com ou à la médiathèque

Rencontre – atelier avec un auteur de littérature jeunesse (sous réserve)

Mercredi 15 juin 2022

Du côté de la jeunesse, l'atelier avec les robots a beaucoup plu aux enfants.

Prochaines animations à retenir :

- **27 juillet 2022 : Escape game** (enfants)
- **24 août 2022 : Parentalité et numérique.**

Permanences, ateliers et animations gratuits, organisés par la communauté de communes Bugey-Sud. Renseignements et inscriptions auprès d'Aurore Pugin-Bron au : 06 26 43 34 67 – conseillers-numeriques@cbugeysud.com ou à la médiathèque 04 79 81 13 30 – mediatheque@bregnier-cordon.fr

Exposition et visite commentée Une grande et émouvante journée du souvenir



Le 7 Avril 1946

Un grand MERCI à Monsieur Dominique VIDAUD et son équipe pour le remarquable travail de recherche et une astucieuse exposition. Le détail des faits retracés souligne leur implication.



EXPERIMENTATION PARTICIPATIVE

Végétaliser les pieds de murs

Semer plutôt que désherber !

Il s'agit d'investir par le végétal les linéaires importants de clôtures, de murets, de façades et de pignons des maisons pour fleurir et embellir simplement les rues du bourg tout en minimisant l'entretien.

Depuis le « Zéro Phyto », les services de la commune désherbent manuellement ou à l'aide de débroussailluses l'espace public et plus particulièrement les trottoirs ensablés (principalement les jointures trottoirs-murs, une à 2 fois par an) dans un souci de « propreté ».

Néanmoins, « un espace visuellement propre peut être écologiquement sale », et bien que préférables pour l'environnement et la santé, les techniques alternatives de désherbage n'arrivent pas encore de façon satisfaisante à éliminer les « indésirables ». Donc, pourquoi ne pas « **planter plutôt que désherber** » et « remplacer les herbes subies par des plantes choisies »

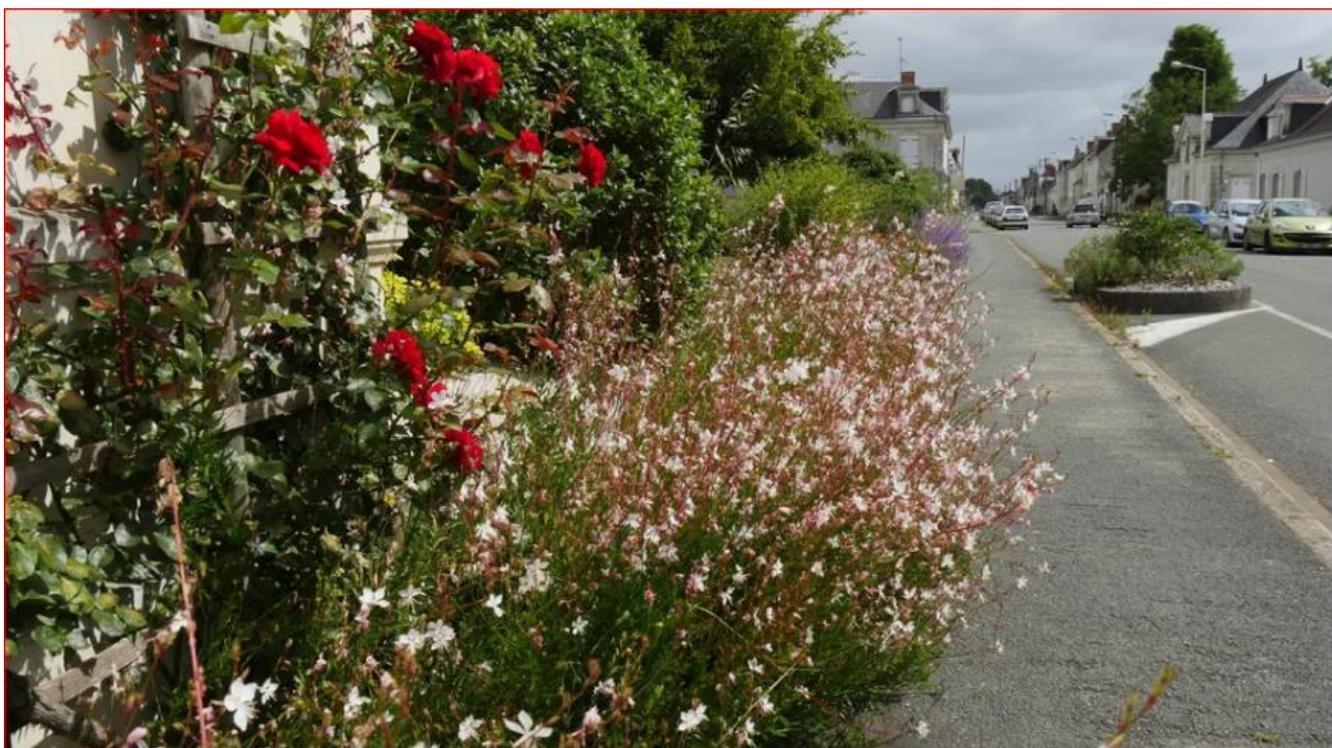
La commune vous propose d'embellir vos pieds de murs et cherche des volontaires pour cette expérimentation !

Il vous suffit de prendre attache avec la mairie pour que les agents communaux vous contactent et étudient avec vous la faisabilité de votre projet.

Vous pouvez également réaliser vos envies de fleuraison sans l'aide de la commune.



Conseils, remarques et précautions



- Lorsque le trottoir le permet, respectez l'accessibilité des personnes à mobilité réduite en laissant 1,40 m de passage.
- Plantez à l'automne et/ou semez au printemps différents végétaux selon la profondeur et la largeur de la réservation disponible en tenant compte de l'exposition.
- Si vous semez, préférez des mélanges de graines adaptées au contexte local
- Utilisez des végétaux résistants à la sécheresse, d'autant plus si l'espace disponible est restreint.
- Laissez la flore spontanée s'installer dans les espaces libres pour une plus grande richesse biologique et un meilleur apport aux insectes butineurs.

Les + techniques

- Réduire le temps passé à désherber les interstices, colonisés en permanence par de la végétation spontanée
- Stopper les tâches fastidieuses de désherbage manuel et les risques de Troubles Musculo-Squelettiques
- Embellir le bourg toute l'année avec un choix judicieux de plantes
- Meilleure régulation de l'hygrométrie du sol en pied de mur d'une construction traditionnelle
- Présence de variétés qui peuvent être très mellifères

RESULTAT DES ELECTIONS

La participation de notre commune :

Les élections premier tour le 10 Avril 2022.

| | |
|------------------------------|-----|
| Nombre d'électeurs | 653 |
| Nombre de votants | 493 |
| Nombre de suffrages exprimés | 479 |

| | |
|-------------------------|-----|
| Mme LE PEN Marine | 140 |
| M MACRON Emmanuel | 121 |
| M MELENCHON Jean-Luc | 95 |
| M JADOT Yannick | 27 |
| M ZEMMOUR Éric | 22 |
| Mme PECRESSE Valérie | 16 |
| M DUPONT-AIGNAN Nicolas | 14 |
| M LASSALLE Jean | 11 |
| Mme IDALGO Anne | 11 |
| M ROUSSEL Fabien | 10 |
| Mme ARTHAUD Nathalie | 6 |
| M POUTOU Philippe | 6 |

Les élections second tour le 24 Avril 2022.

| | |
|------------------------------|-----|
| Nombre d'électeurs | 653 |
| Nombre de votants | 482 |
| Nombre de suffrages exprimés | 479 |

| | |
|-------------------|-----|
| M MACRON Emmanuel | 219 |
| Mme LE PEN Marine | 217 |

| | |
|------------------|----|
| Bulletins blancs | 37 |
| Bulletins nuls | 9 |

DERNIERES MINUTES

Élections législatives : s'inscrire avant le 6 mai

Le décret de convocation des électeurs pour les élections législatives a été publié ce mardi 29 avril 2022 au Journal officiel. Elles auront lieu, comme prévu, les 12 et 19 juin.

Pendant quelques semaines, des rumeurs persistantes évoquant l'éventualité d'une dissolution de l'Assemblée nationale par Emmanuel Macron au lendemain du second tour ont bruisé dans les rédactions. Finalement, que le chef de l'État ait réellement envisagé cette possibilité ou non, il ne l'a pas choisie : les élections législatives auront lieu à la date prévue, les dimanches 12 et 19 juin.

En Polynésie française, le premier tour aura lieu le 4 juin. En Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon, le premier tour aura lieu le samedi 11 juin.

Nouveau gouvernement

De façon inhabituelle, parce que l'élection présidentielle s'est déroulée plus tôt que d'habitude, un délai important – une cinquantaine de jours – sépare les deux scrutins. Pendant cet intervalle, le Parlement ne siège pas, par tradition – cela n'a rien d'une obligation légale, et en cas d'extrême urgence le chef de l'État pourrait parfaitement convoquer le Parlement pendant cette période de vacances électorale.

De même, rien dans la Constitution n'oblige le Premier ministre et le gouvernement à démissionner avant le second tour des élections législatives. L'actuel gouvernement pourrait donc, hypothétiquement, rester en fonction et gérer les affaires courantes jusqu'au lendemain du 19 juin – voire même après si la majorité actuelle était reconduite. Jean Castex a toutefois annoncé que les choses ne se passeraient pas ainsi et qu'il présenterait sa démission dans les prochains jours. Un nouveau Premier ministre – ou une nouvelle Première ministre – et un nouveau gouvernement seront donc nommés, probablement la semaine prochaine.

À partir de là, deux hypothèses sont possibles : ou bien la majorité présidentielle emportera la majorité aux élections législatives, et ce nouveau gouvernement pourrait rester en place. Ou bien ce sera l'opposition qui l'emportera, ce qui conduira à une démission du Premier ministre et à une situation de cohabitation.

Inscriptions et procurations

Le décret paru ce matin indique que les candidatures pour ce scrutin devront être déposées entre le 16 mai et le 20 mai à 18 heures. Puis, pour le second tour, entre la proclamation des résultats et le mardi 14 juin à 18 heures.

L'élection aura lieu « à partir des listes électorales et des listes électorales consulaires extraites du répertoire électoral unique », en sachant que la date limite d'inscription, pour les électeurs, est fixée au « sixième vendredi précédant le scrutin ». Attention, cette échéance va arriver rapidement, puisqu'elle correspond au vendredi 6 mai. Il n'est donc pas inutile de communiquer, dans les communes, qu'il ne sera pas possible de voter aux législatives si l'on ne s'est pas inscrit sur les listes électorales avant le vendredi 6 mai (sauf dérogations).

Cette date limite du 6 mai ne concerne que les inscriptions par courrier ou en mairie. Les inscriptions en ligne, elles, ne peuvent se faire que jusqu'au mercredi 4 mai inclus.

Pas de date limite en revanche pour les procurations qui, elles, peuvent être effectuées jusqu'au jour du scrutin. On ne saurait toutefois que conseiller aux électeurs de s'y prendre à l'avance, quand c'est possible, des situations de saturation ayant été constatées dans certaines communes, les tout derniers jours, avant l'élection présidentielle.

Le scrutin, comme habituellement, se déroulera de 8 h à 18 h, sauf décision préfectorale d'avancer l'heure de début ou de retarder l'heure de fin, sans jamais dépasser toutefois une clôture du scrutin à 20 h. « Les arrêtés seront publiés et affichés dans chaque commune. »

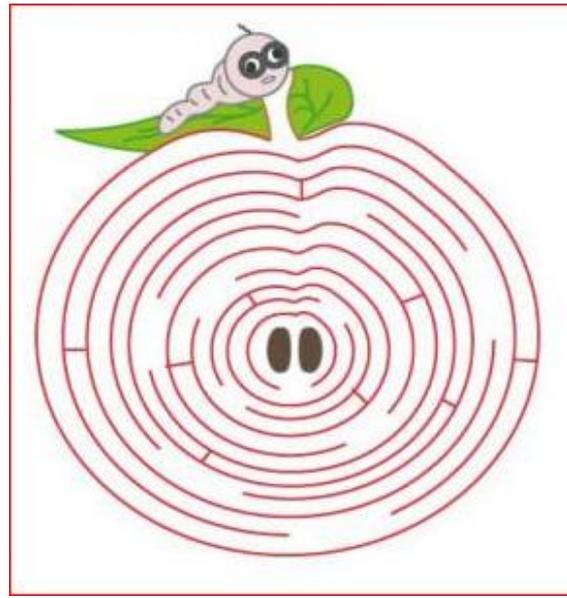
Concernant les autres détails sur l'organisation du scrutin, il est probable que le ministère de l'Intérieur, comme c'est le cas à chaque scrutin, publiera dans les jours prochains une circulaire « relative à l'organisation matérielle et au déroulement des élections ».





Le coin des enfants

RETROUVE LES MOTS DANS LA GRILLE
GRÂCE AUX DESSINS.

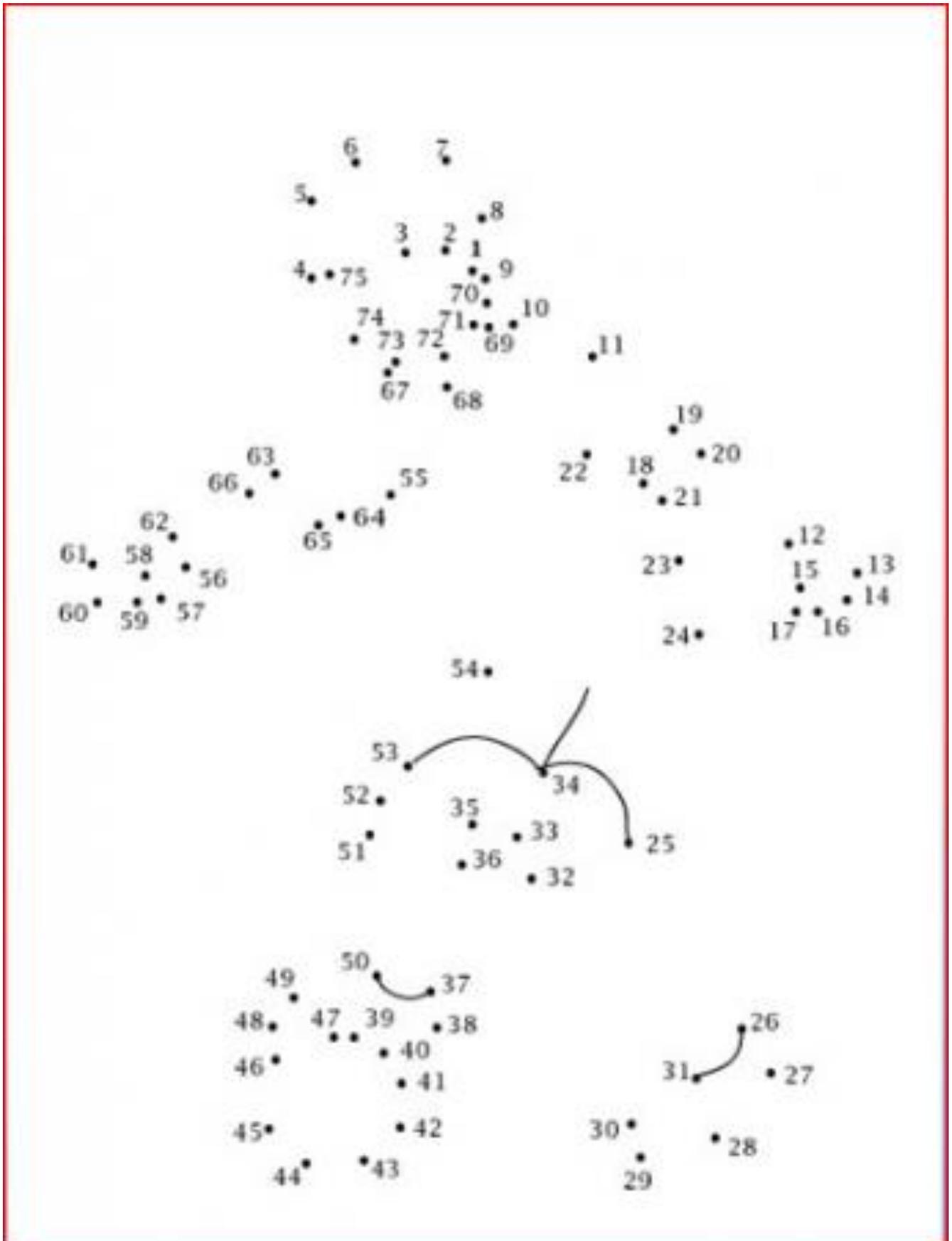


Trouve son chemin jusqu'au pépin.

<http://www.lesmoyens.com>

Ouvre bien l'oeil et trouve les 7 erreurs
qui se sont glissées dans le second dessin

Trouve ce qui se cache





Mon premier sudoku



ATTENTION!
Chaque ligne,
chaque colonne et
chaque grand carré
ne doit contenir
qu'une seule fois
chaque chiffre!

| | | | |
|---|---|---|---|
| | 4 | | 3 |
| 1 | | 2 | |
| | 2 | 3 | |
| 3 | | | 2 |

Pour les plus grands

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 1 | 7 | 3 | | | |
| | 4 | 9 | | | 5 | | | |
| | | | | 5 | | | | |
| 8 | | 5 | | 1 | 4 | | 3 | |
| | | 6 | | 2 | 5 | | 4 | |
| | | | | 8 | | | 1 | 5 |
| | 8 | | | 4 | 1 | | 7 | |
| | | 3 | 5 | | | | 8 | |
| | 9 | | 8 | | | 4 | | |

FÊTE DU SPORT



Le 2 juillet 2022

A partir de 10h00

Espace Sportif de BREGNIER CORDON

De nombreuses Animations sportives
Proposées toute la journée...
...Pour toute la famille

Buvette et restauration rapide sur place



Association Multi Sports Loisirs